

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00360

Numéro SIREN : 809 237 845

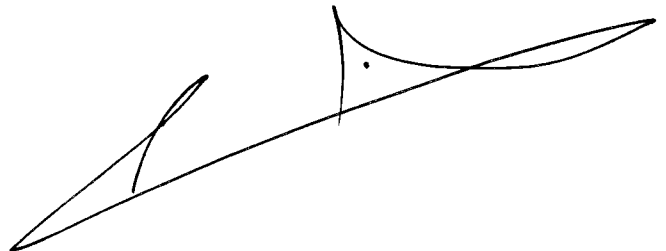
Nom ou dénomination : SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2023 sous le numéro de dépôt 33533

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE – SF2A

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 15, rue Alessandro Volta
33700 MERIGNAC
809 237 845 RCS BORDEAUX

Comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2022, certifiés
conformes et approuvés par
l'assemblée générale ordinaire en
date du 26 juin 2023.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a unique, stylized mark.

BILAN ACTIF-PASSIF SYNTHETIQUE

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	227 520	200 645	26 875	1,22	59 600	2,64
Autres immobilisations corporelles	97 462	7 078	90 384	4,10	997	0,04
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	324 982	207 723	117 259	5,32	60 596	2,68
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 504 906		1 504 906	68,33	1 181 414	52,26
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					188	0,01
. Personnel	1 919		1 919	0,09		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 829		70 829	3,22	32 022	1,42
. Autres	99 925		99 925	4,54	585 067	25,88
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	399 443		399 443	18,14	392 760	17,37
Charges constatées d'avance	8 275		8 275	0,38	8 555	0,38
TOTAL (II)	2 085 297		2 085 297	94,68	2 200 005	97,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 410 279	207 723	2 202 556	100,00	2 260 601	100,00

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	0,45	10 000	0,44
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,05	1 000	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	306 662	13,92	753 862	33,35
Résultat de l'exercice	345 023	15,66	452 800	20,03
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 519	0,07		
TOTAL(I)	664 204	30,16	1 217 662	53,86
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	91 398	4,15		
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 663	18,51	270 576	11,97
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	165 466	7,51	278 527	12,32
. Organismes sociaux	94 019	4,27	139 586	6,17
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	486 377	22,08	322 179	14,25
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 285	0,83	24 071	1,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	275 143	12,49	8 000	0,35
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 538 351	69,84	1 042 939	46,14
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 202 556	100,00	2 260 601	100,00

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	5 438 694		5 438 694	100,00	4 775 156	100,00	663 538	13,90
Chiffres d'Affaires Nets	5 438 694		5 438 694	100,00	4 775 156	100,00	663 538	13,90
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			978	0,02	17 600	0,37	-16 622	-94,43
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			50 177	0,92	27 847	0,58	22 330	80,19
Total des produits d'exploitation (I)			5 489 849	100,94	4 820 603	100,95	669 246	13,88
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 763	0,36	36 373	0,76	-16 610	-45,66
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 759 761	32,36	1 165 272	24,40	594 489	51,02
Impôts, taxes et versements assimilés			36 468	0,67	58 042	1,22	-21 574	-37,16
Salaires et traitements			2 319 824	42,65	2 025 116	42,41	294 708	14,55
Charges sociales			798 849	14,69	716 461	15,00	82 388	11,50
Dotations aux amortissements sur immobilisations			37 425	0,69	32 202	0,67	5 223	16,22
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			25	0,00	1 630	0,03	-1 605	-98,46
Total des charges d'exploitation (II)			4 972 115	91,42	4 035 096	84,50	937 019	23,22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			517 734	9,52	785 507	16,45	-267 773	-34,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés					450	0,01	-450	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					450	0,01	-450	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			5 305	0,10			5 305	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			5 305	0,10			5 305	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 305	-0,09	450	0,01	-5 755	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			512 428	9,42	785 958	16,46	-273 530	-34,79

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			322	0,01	-322	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 519	0,03			1 519	N/S	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 519	0,03	322	0,01	1 197	371,74	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 519	-0,02	-322	-0,00	-1 197	-371,73	
Participation des salariés (IX)	68 163	1,25	123 328	2,58	-55 165	-44,72	
Impôts sur les bénéfices (X)	97 723	1,80	209 508	4,39	-111 785	-53,35	
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 489 849	100,94	4 821 054	100,96	668 795	13,87	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 144 826	94,60	4 368 254	91,48	776 572	17,78	
RÉSULTAT NET	345 023	6,34	452 800	9,48	-107 777	-23,79	
			<i>Bénéfice</i>				
			<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

ANNEXE



SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 202 555,52 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 345 023,26 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, à jour de tous les règlements complémentaires ultérieurs.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Le chiffre d'affaires est calculé à l'avancement des travaux.

Ainsi les travaux en-cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement des travaux.

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Dans la mesure où les indemnités du personnel ouvrier sont prises en charge par une caisse de retraite extérieure, le calcul de l'indemnité n'est réalisé que pour le personnel ETAM et cadre.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.49 %
- Taux de croissance des salaires : 1.5 %
- Taux de charges : 45%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Le montant de la dette actuarielle s'élève au 31/12/2022 à 11 673,50 euros

EFFECTIF

L'effectif est de 41 salariés

INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :

Il n'a pas été identifié de transactions significatives avec les parties liées qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2020.

La société mère est SOGEFI RAIL

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 324 982

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	230 894	94 088		324 982
Immobilisations financières				
TOTAL	230 894	94 088		324 982

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 207 723

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	170 298	37 425		207 723
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	170 298	37 425		207 723

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel et outillage	227 520	200 645	26 875	4 ans
Matériel de transport	94 088	3 921	90 167	2 ans
Matériel informatique	3 374	3 157	217	3 ans
TOTAL	324 982	207 723	117 259	

3.2 - Etat des créances = 1 685 853

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 685 853	1 685 853	
TOTAL	1 685 853	1 685 853	

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 63 590

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	63 590
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	63 590

3.4 - Charges constatées d'avance = 8 275

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
 - Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

4.2 - Provisions = 1 519

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées		1 519			1 519
Provisions pour risques & charges					
TOTAL		1 519			1 519

4.3 - Etat des dettes = 1 538 351

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	91 398	16 655	74 743	
Fournisseurs	407 663	407 663		
Dettes fiscales & sociales	764 147	764 147		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	275 143	275 143		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 538 351	1 463 609	74 743	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 71 606

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 386
Dettes fiscales & sociales	39 077
Autres dettes	15 143
TOTAL	71 606

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 438 694

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	5 423 045	99,71 %
Prestations de services	15 649	0,29 %
TOTAL	5 438 694	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Identité société-mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Cassous SAS

Forme : Société par actions simplifiée

Au capital de : 7 200 000 euros

Adresse du siège social : 27, Rue Alessandro Volta 33700 MERIGNAC

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 63 590

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	63 590
Clients produits non facturés(41800000000)	63 590
TOTAL	63 590

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 275

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	8 275
TOTAL	8 275

8.3 - Charges à payer = 71 606

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	17 386
Fournisseurs factures non parvenues(40810000000)	17 386
Dettes fiscales et sociales :	39 077
Provisions primes, 13° mois, intéres(42865000000)	20 000
Taxe d'apprentissage(43830000000)	4 653
Cet (cfe+cvae)(44810000000)	13 550
Taxes sur les véhicules de tourisme(44830000000)	874
Autres dettes :	15 143
Charges à payer(46860000000)	5 963
Rrr à accorder et autres avoirs(41980000000)	9 180
TOTAL	71 606

COMMISSARIAT
AUX COMPTES
AUDIT
CONSEIL

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE

Philippe Lassus
Michel Delbast
Geneviève Labit

15, rue Alessandro Volta
33700 MERIGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la SAS SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Bouscat, le 12 juin 2023

SCP Cabinet LASSUS et Associés


Geneviève LAGIT



SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	227 520	200 645	26 875	1,22	59 600	2,64
Autres immobilisations corporelles	97 462	7 078	90 384	4,10	997	0,04
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	324 982	207 723	117 259	5,32	60 596	2,68
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 504 906		1 504 906	68,33	1 181 414	52,26
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					188	0,01
. Personnel	1 919		1 919	0,09		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 829		70 829	3,22	32 022	1,42
. Autres	99 925		99 925	4,54	585 067	25,88
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	399 443		399 443	18,14	392 760	17,37
Charges constatées d'avance	8 275		8 275	0,38	8 555	0,38
TOTAL (II)	2 085 297		2 085 297	94,68	2 200 005	97,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 410 279	207 723	2 202 556	100,00	2 260 601	100,00

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022		31/12/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	10 000	0,45	10 000	0,44
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,05	1 000	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	306 662	13,92	753 862	33,35
Résultat de l'exercice	345 023	15,86	452 800	20,03
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 519	0,07		
TOTAL (I)	664 204	30,16	1 217 662	53,86
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	91 398	4,15		
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 663	18,51	270 576	11,97
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	165 466	7,51	278 527	12,32
. Organismes sociaux	94 019	4,27	139 586	6,17
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	486 377	22,08	322 179	14,25
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 285	0,83	24 071	1,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	275 143	12,49	8 000	0,35
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 538 351	69,84	1 042 939	46,14
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 202 556	100,00	2 260 601	100,00

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	5 438 694		5 438 694	100,00	4 775 156	100,00	663 538	13,90
Chiffres d'Affaires Nets	5 438 694		5 438 694	100,00	4 775 156	100,00	663 538	13,90
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			978	0,02	17 600	0,37	-16 622	-94,43
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			50 177	0,92	27 847	0,58	22 330	80,19
Total des produits d'exploitation (I)			5 489 849	100,94	4 820 603	100,95	669 246	13,88
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 763	0,36	36 373	0,76	-16 610	-45,66
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 759 761	32,36	1 165 272	24,40	594 489	51,02
Impôts, taxes et versements assimilés			36 468	0,67	58 042	1,22	-21 574	-37,16
Salaires et traitements			2 319 824	42,65	2 025 116	42,41	294 708	14,55
Charges sociales			798 849	14,69	716 461	15,00	82 388	11,50
Dotations aux amortissements sur immobilisations			37 425	0,69	32 202	0,67	5 223	16,22
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			25	0,00	1 630	0,03	-1 605	-98,46
Total des charges d'exploitation (II)			4 972 115	91,42	4 035 096	84,50	937 019	23,22
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			517 734	9,52	785 507	16,45	-267 773	-34,08
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés					450	0,01	-450	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					450	0,01	-450	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			5 305	0,10			5 305	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			5 305	0,10			5 305	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 305	-0,09	450	0,01	-5 755	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			512 428	9,42	785 958	16,46	-273 530	-34,79

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			322	0,01	-322	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 519	0,03			1 519	NS	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 519	0,03	322	0,01	1 197	371,74	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 519	-0,02	-322	-0,00	-1 197	-371,73	
Participation des salariés (IX)	68 163	1,25	123 328	2,58	-55 165	-44,72	
Impôts sur les bénéfices (X)	97 723	1,80	209 508	4,39	-111 785	-53,35	
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 489 849	100,94	4 821 054	100,96	668 795	13,87	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 144 826	94,60	4 368 254	91,48	776 572	17,78	
RÉSULTAT NET	345 023	6,34	452 800	9,48	-107 777	-23,79	
			<i>Bénéfice</i>				
			<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 202 555,52 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 345 023,26 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, à jour de tous les règlements complémentaires ultérieurs.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Le chiffre d'affaires est calculé à l'avancement des travaux.

Ainsi les travaux en-cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement des travaux.

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

ENGAGEMENT DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Dans la mesure où les indemnités du personnel ouvrier sont prises en charge par une caisse de retraite extérieure, le calcul de l'indemnité n'est réalisé que pour le personnel ETAM et cadre.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.49 %

- Taux de croissance des salaires : 1.5 %

- Taux de charges : 45%

- Age de départ à la retraite : 67 ans

- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Le montant de la dette actuarielle s'élève au 31/12/2022 à 11 673,50 euros

EFFECTIF

L'effectif est de 41 salariés

INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES :

Il n'a pas été identifié de transactions significatives avec les parties liées qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2020.

La société mère est SOGEFI RAIL

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 324 982

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	230 894	94 088		324 982
Immobilisations financières				
TOTAL	230 894	94 088		324 982

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 207 723

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	170 298	37 425		207 723
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	170 298	37 425		207 723

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel et outillage	227 520	200 645	26 875	4 ans
Matériel de transport	94 088	3 921	90 167	2 ans
Matériel informatique	3 374	3 157	217	3 ans
TOTAL	324 982	207 723	117 259	

3.2 - Etat des créances = 1 685 853

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 685 853	1 685 853	
TOTAL	1 685 853	1 685 853	

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 63 590

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	63 590
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	63 590

3.4 - Charges constatées d'avance = 8 275

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

4.2 - Provisions = 1 519

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées		1 519			1 519
Provisions pour risques & charges					
TOTAL		1 519			1 519

4.3 - Etat des dettes = 1 538 351

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	91 398	16 655	74 743	
Fournisseurs	407 663	407 663		
Dettes fiscales & sociales	764 147	764 147		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	275 143	275 143		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 538 351	1 463 609	74 743	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 71 606

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 386
Dettes fiscales & sociales	39 077
Autres dettes	15 143
TOTAL	71 606

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 438 694

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	5 423 045	99,71 %
Prestations de services	15 649	0,29 %
TOTAL	5 438 694	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Identité société-mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Cassous SAS

Forme : Société par actions simplifiée

Au capital de : 7 200 000 euros

Adresse du siège social : 27, Rue Alessandro Volta 33700 MERIGNAC

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE
ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 63 590

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	63 590
Clients produits non facturés(41800000000)	63 590
TOTAL	63 590

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 275

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	8 275
TOTAL	8 275

8.3 - Charges à payer = 71 606

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	17 386
Fournisseurs factures non parvenues(40810000000)	17 386
Dettes fiscales et sociales :	39 077
Provisions primes, 13°mois, intéres(42865000000)	20 000
Taxe d'apprentissage(43830000000)	4 653
Cet (cfe+cvae)(44810000000)	13 550
Taxes sur les véhicules de tourisme(44830000000)	874
Autres dettes :	15 143
Charges à payer(46860000000)	5 963
Rrr à accorder et autres avoirs(41980000000)	9 180
TOTAL	71 606

SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE – SF2A

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 15, rue Alessandro Volta
33700 MERIGNAC
809 237 845 RCS BORDEAUX

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 26 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Et le vingt-six juin, à quinze heures,
Au 27, rue Alessandro Volta – Espace Phare – 33700 MERIGNAC,

Les associés de la société SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE – SF2A, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros dont le siège social est sis 15, rue Alessandro Volta 33700 MERIGNAC – 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 809 237 845 (ci-après désignée la « Société ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre adressée le 19 juin 2023.

Une feuille de présence a été établie.

Le Cabinet LASSUS & ASSOCIES, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Yoann JARDIN préside la séance en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents et représentés possèdent le quorum et la majorité requis.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- les rapports du Commissaires aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président et au Directeur Général Délégué ;
- Affectation du résultat.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux comptes et du rapport de gestion, approuve lesdits rapports ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice de 345.023 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président et au Directeur général délégué, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 4.510 euros, ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 1.128 euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 345.023 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice		345.023 euros
------------------------	--	---------------

Dividendes :

A titre de dividende	300.000 euros	
----------------------	---------------	--

Dotations aux réserves

Au compte « Autres réserves »	45.023 euros	
-------------------------------	--------------	--

Totaux	345.023 euros	345.023 euros
---------------	----------------------	----------------------

Montant - Mise en paiement

Le dividende unitaire est de 3.000 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de la décision d'affectation du résultat.

Cette distribution n'est pas éligible à l'abattement de 40%.

Rappel des dividendes distribués

Nous vous demandons de prendre acte des sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents :

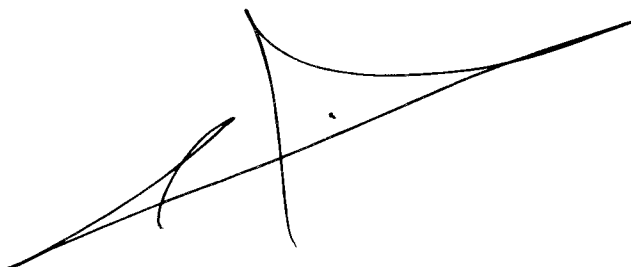
Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	-		900.000 €
31 décembre 2020	-		-
31 décembre 2019	-		250.000 €

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Le Président



SERVICE FERROVIAIRE D'ANNONCES D'AQUITAINE – SF2A

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 15, rue Alessandro Volta
33700 MERIGNAC
809 237 845 RCS BORDEAUX

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 345.023 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 345.023 euros

Dividendes :

A titre de dividende 300.000 euros

Dotation aux réserves

Au compte « Autres réserves » 45.023 euros

Totaux

345.023 euros

345.023 euros

Montant - Mise en paiement

Le dividende unitaire est de 3.000 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de la décision d'affectation du résultat.

Cette distribution n'est pas éligible à l'abattement de 40%.

Rappel des dividendes distribués

Nous vous demandons de prendre acte des sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2021	-		900.000 €
31 décembre 2020	-		-
31 décembre 2019	-		250.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme.

La Présidente

